



Du lait importé au goût amer...

Par [Gaëlle Gandema](#)

Mondialisation.ca, 14 novembre 2006

[Initiatives durable et responsable](#) 14
novembre 2006

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Économie](#)

Chaque année la campagne AlimenTERRE qui a lieu dans toute la France pose pendant quinze jours les vraies questions concernant les causes de la faim dans le monde. Cette année, AlimenTERRE aura pour thème le lait et la dénonciation des exportations de lait en poudre subventionnées par les pays du Nord et en particulier par l'Union Européenne. Pour illustrer le problème, Gaëlle Gandema (Cap Humanitaire) a choisi de se pencher sur la situation que rencontrent les éleveurs du Burkina Faso, que Maurice Oudet* connaît bien.



Elle s'est appuyée sur son étude de 2005 « la révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso et plus largement en Afrique de l'Ouest ? »

» Depuis toujours, le Sahel est une zone traditionnelle d'élevage en Afrique noire, plus favorable que les zones humides côtières. Dans un pays comme le Burkina, l'élevage traditionnel (qui représente 70 % du cheptel national), est essentiellement aux mains des peuls qui pratiquent un élevage extensif, avec des troupeaux de 5 à 20 têtes...

La production laitière d'un éleveur traditionnel oscille entre 3 et 10 litres par jour (ce qui amène à 110 kg / an / vache contre 6 000 kg / an / vache en Europe...). Le lait produit au Burkina peut être estimé selon Maurice Oudet à 130 millions de litres, chiffre qui correspond plus à la capacité du cheptel burkinabé, qu'à la demande des consommateurs. Comment en serait-il autrement, puisque 4/5 de la production de lait n'est pas commercialisé mais autoconsommé. On l'a vu, les rendements sont très faibles, mais cette faiblesse seule ne peut expliquer cette situation de fait. Au contraire, elle laisse espérer de forts gains de productivité, pour peu qu'on y travaille ! Par exemple, près de Diébougou, des peuls fournissent chaque jour (même en mars-avril, période creuse) plus de 100 litres de lait à une laiterie locale. L'explication de cette réussite vient des principaux intéressés : « c'est parce que nous sommes assurés de vendre notre lait à 250 CFA (2,5 FF) que nous pouvons acheter de la nourriture pour enrichir l'alimentation des bêtes pendant la saison sèche (graines de coton) ». Effectivement, de 100 à 200 litres de lait par jour, c'est ce que peuvent produire les fermes d'éleveurs moderne au Burkina. On le voit, avec un peu d'effort (formation, compléments alimentaires, voire croisement des espèces locales avec des vaches laitières), il serait possible d'améliorer considérablement les rendements du cheptel burkinabé.

Par conséquent, où est le problème ? C'est vers la ville qu'il faut se tourner pour répondre à la question. Le consommateur urbain consomme 22.6 litres de lait par an en moyenne. Pour qui a eu à faire ses courses dans des boutiques de Ouagadougou ou d'autres localités, il faut essayer de se souvenir des marques de lait disponibles et des publicités omniprésentes : Nido, Vivalait, Cowell, bonnet rouge, bonnet bleu etc. Parmi la gamme des possibles aucune marque burkinabé, pas ou peu de lait frais, seuls des poudres de lait et des laits concentrés.

Comment ces produits (pour la plupart européens) se retrouvent t-ils au Burkina Faso ? La réponse à cette question permet également de comprendre pourquoi la filière lait est si peu rentable dans un pays où 10 % de la population est éleveur.

Comme pour bien d'autres produits, la concurrence des produits importés à bas prix freine considérablement le développement d'une filière lait. Le prix d'achat du lait reconstitué (à partir de poudre ou de crème) importé est de l'ordre de 200 CFA (2 FF) le litre, lors que le lait frais produit à la laiterie locale coûte le plus souvent de 300 à 325 CFA (3 FF / 3.25 FF). La population burkinabé (spécialement urbaine) consomme surtout le lait sous forme de yaourts et la quasi totalité des yaourts que l'on peut trouver au Burkina sont fait avec du lait en poudre européen !

La politique de l'Union Européenne en matière d'appui à la filière lait conduit à une surproduction, alors même que le nombre d'éleveurs en Europe a réduit de moitié entre 1995 et 2005. Actuellement, nous produisons 110 % de notre consommation de lait. Le reste est donc exporté à l'étranger, à l'aide de subvention directes ou indirectes. Dans des pays comme le Burkina, le lait est commercialisé en dessous de son coût de production : pas étonnant qu'il soit plus concurrentiel que le lait des peuls (malgré transformations et kilomètres).

Le problème du lait est un exemple de la situation rencontrée par les producteurs du sud. Les marchés africains sont inondés de produits étrangers qui concurrencent déloyalement leurs propres produits. Dans un pays comme le Burkina, où 85 % de la population vit de l'agriculture, on perçoit l'incidence considérable de telles pratiques sur l'état de pauvreté des populations.

ALIMENTERRE relaye l'appel des producteurs, organisés en groupements, associations, fédérations et de ceux qui les soutiennent. Ces questions sont urgentes, car en 2006, les négociations pour la signatures des APE (Accords de Partenariat Économique) entre l'Union Européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), regroupés en 6 blocs commerciaux, vont être lancées. Les pressions sont fortes pour que les pays ACP signent ces APE, et comment : c'est l'ouverture totale de leurs marchés aux produits européens ! Ces accord entrent en vigueur le 1er janvier 2008 et leur mise en oeuvre progressive s'étalera sur 12 ans.

Parallèlement à ce que les producteurs africains appellent déjà « Accord de Paupérisation Économique », la part de l'aide européenne consacrée à l'agriculture des pays du sud continue de s'effondrer : 25 % de l'aide au développement en 1980, 6 % en 2000. «

[Initiatives durables et responsables](#), 4 octobre 2006.

Articles Par : [Gaëlle Gandema](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca